

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 janvier 2017 - Convocation du 19 janvier 2017.

L'an deux mille dix-sept 26 janvier 2017 à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA.  
Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : ALBEROLA Laurent – CHASSAING Géraldine – GUENIOU Patricia – SCHMITTER Cédric-Didier  
CAZALIS-Jérémy GOUMENT-Dominique LOUETTE.

Absents : Ingrid VIDAL- Laurent GAUBIAC.

Pouvoir : VIDAL Sandrine a donné pouvoir à GUENIOU Patricia

Secrétaire de séance : Dominique LOUETTE.

Début de séance : 19h47

### APPROBATION SEANCE DU 14 DECEMBRE 2016

Monsieur Laurent ALBEROLA, après lecture du compte-rendu de la séance du 14 décembre 2016, Didier CAZALIS demande à mettre un titre « questions diverses » au-dessus des trois derniers points. Concernant le point n°3, Géraldine CHASSAING demande à ce que soit mis le montant par personne, le maire indique que la délibération concerne le montant global. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2016 sous réserve de la modification demandée par Monsieur Didier CAZALIS, le mot divers sera marqué en préambule des questions diverses.

#### 1. DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre des amendes de police, il propose de déposer un dossier de demande de subvention concernant le projet de mise en place de radars pédagogiques.

Après discussion, il est proposé de mettre en place deux radars pédagogiques, à l'entrée du hameau d'Aiguebelle en venant de Quissac et un à l'entrée de Brouzet en venant d'Aiguebelle.

Un devis a été demandé pour deux radars pédagogiques:

Montant devis : 3225€ HT soit 3870€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à déposer ce dossier de demande de subvention concernant ce projet auprès des services du Conseil Général du Gard.

#### 2. DELIBERATION ADHESION DE NOUVEAUX MEMBRES SMD DU GARD.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que quatre communes FONS OUTRE GARDON, MONTIGNARGUES, LA ROUVIERE et SAINT BAUZELY ont demandé d'adhérer au Syndicat Mixte Départemental du Gard (SMD Gard).

Dans sa séance du 7 novembre 2016 les membres du SMD du Gard a décidé à l'unanimité l'adhésion des quatre communes nommées ci-dessus.

Afin que cette décision d'intégration soit valable, il est nécessaire que les communes adhérentes au SMD du Gard délibèrent.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité l'adhésion des quatre communes : FONS OUTRE GARDON, MONTIGNARGUES, LA ROUVIERE et SAINT BAUZELY

### **3. QUESTIONS DIVERSES**

#### **Dossier BAYANE Hassan**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que Monsieur BAYANE Hassan a engagé trois procédures contre la commune de Brouzet les Quissac :

1<sup>er</sup> procédure : demande d'annulation de l'arrêté pour la journée d'absence injustifiée.

2<sup>ème</sup> procédure : demande d'annulation de l'arrêté pour la baisse du taux de l'indemnité de technicité et d'administration (IAT)

3<sup>ème</sup> procédure : demande d'annulation de l'arrêté de mise en congé pour maladie ordinaire à compter du 4 avril 2016.

Les procédures ont été transmises auprès de l'assurance GROUPAMA, afin qu'elle missionne un avocat pour la défense.

#### **Bilan électrique**

Monsieur Didier CAZALIS demande si l'on peut être subventionné aux fins d'établir un bilan électrique pour l'école et le foyer et évoque l'éventualité de modifier la source d'énergie du chauffage de l'école et du foyer afin de diminuer le coût des factures d'électricité.

#### **Bassin de rétention**

Madame Géraldine CHASSAING fait part que le bassin de rétention du lotissement de se vide pas, que cela amène beaucoup de moustiques. Monsieur le Maire doit se renseigner sur la prise en charge de la vérification des bassins de rétention existants.

#### **Ralentisseurs**

Monsieur Cédric Schmitter rappelle qu'il faudrait éclairer les ralentisseurs. L'entreprise DAUDET retenue, n'a pas effectué les travaux. La commande sera passée avec l'entreprise la mieux disante exception faite de l'entreprise DAUDET.

#### **SIRP**

Le nouveau Président du SIRP est Monsieur Philippe DE TOLEDO, les Vice-Présidents restent inchangés.

#### **DIVERS**

Monsieur Jérémy GOUMENT demande la mise en place d'un miroir, sortie BROUZET direction CARNAS, au niveau du virage, car la sortie est dangereuse.

Séance levée à 21h39



Le Maire,  
Laurent ALBEROLA